



Direction Générale
Réf : 847/DG/2023

Bouchaoui, le 12 ديسمبر 2023

LETTRE DE CONSULTATION SOUS WEB

Objet : Consultation restreinte par WEB N° 56/2023 portant sélection d'un BET d'architecture pour accompagner le BNER à l'élaboration de dossiers relatifs à ses projets.

Madame, Monsieur,

Le Bureau National d'Etudes pour le développement Rural (BNER) lance une consultation restreinte pour la sélection d'un BET d'architecture devant l'accompagner pour l'élaboration de dossiers relatifs à ses projets d'études et de développement.

Les BET d'architecture intéressés devront transmettre pour chaque prestation, en annexe, un coût forfaitaire de l'Homme/Jour d'intervention. Le nombre d'H/j nécessaire par type de prestation sera fixé selon l'ampleur des prestations à commander et est porté pour mémoire (PM).

Les délais de réalisation par prestation, mentionnés sur le tableau en annexe, sont arrêtés par le BNER.

Les offres, munies de la présente lettre et annexe renseignées, des diplômes des soumissionnaires en architecture et des coordonnées fiscales, devront être transmises par mail, le **17/12/2023** avant 12h00, à l'adresse : cabs@bneder.dz

L'évaluation des offres se fera selon deux critères à savoir :

- Note financière : 60 points ;
- Note d'expérience au BNER : 40 points
 - o 3 attestations et plus dument établies par le BNER :40 points ;
 - o Moins de 3 attestations dument établies par le BNER :15 points ;
 - o Sans attestation de bonne exécution du BNER :00 points.

Note financière : Etablie sur la base de la moyenne pondérée des coûts unitaires proposés par type de prestation selon la formule suivante :

Valeur d'évaluation : Somme [Montants des prestations (DA HT / H/J)] / [Somme des pondérations (Tot. 20)]

Il sera accordé la note de 60 points à la valeur d'évaluation la moins élevée. Les reste des offres se verra attribuer une note inversement proportionnelle.

Note d'expérience : Plafonnée à 40 points, elle est établie en fonction du nombre d'attestations de bonne exécution présentées dans l'offre. 1 points par attestation de bonne exécution dument établie. Un bonus supplémentaire de 2 points sera accordé par attestation délivrées par la Direction Générale du BNER.

Le soumissionnaire et/ou son représentant s'engage à une disponibilité (présence physique) de 5 jours ouvrés/mois au siège du BNER pour les différentes sollicitations auxquelles il devra satisfaire. L'offre ayant obtenu le nombre maximal de points sera retenue.

Accusé de réception :

Nom & Prénom
Raison sociale
Signature

المدير العام
خاله بن محمد



Annexe



Tableau des prestations objet de commandes potentielles :

N°	Pondération (Total 20)	Désignation prestation	Durée forfaitaire fixée (jours ouvrés)	Nb intervenant (Homme/Jour)	Montants des prestations (DA HT / H/J)
1	4	Préparation et adaptation des dossiers d'appels à concurrence (AO, CR, cahiers des charges, ...)	8	PM (*)	
2	2	Examen des dossiers de soumissions	3(**)	Forfait	
3	5	Diagnostic et expertise des ouvrages ou réalisations existants	8	PM	
4	3	Etude de réadaptation de conceptions existantes (Etudes réalisées)	8	PM	
5	4	Etudes diverses et/ou Suivi	45(***)	PM	
6	2	Assistance et conseils et/ou maîtrise d'ouvrage déléguée	Forfaitaire par dossier pris en charge	Forfait	

- (*) Pour mémoire : le nombre d'intervenants en H/J sera fixé en fonction de la complexité du dossier ;
- (**) La durée forfaitaire fixée en jours ouvrés passe de 03 à 05 jours, lorsque le nombre de dossiers à examiner est supérieur à 5 ;
- (***) Le suivi n'est pas compris dans les délais fixés. Il sera arrêté selon les échéances de réalisation de chaque projet.